

“ plice de Mgr Taschereau et d'un ou deux autres Evêques dans
leur vengeance contre Mgr des Trois-Rivières, dont le crime à leurs
yeux est d'être aimé et vénéré de son clergé et de ses fidèles,
chose qu'on ne rencontre pas dans les autres diocèses où l'esprit
libéral fait tant de ravages. Mais prions afin que le Saint-Esprit
se laisse enfin toucher et épargne au Saint-Siège la honte de com-
mettre une injustice aussi criante „

C . . . I.

Parlement d'Ottawa 22 mai 1885.

. La nomination d'un nouveau délégué a étonné tout le
pays, et si le diocèse des Trois-Rivières est divisé, ce sera un vérita-
ble scandale et le coup le plus fatal porté à l'autorité romaine et
au respect qui lui est dû.

X. M. P. C.

Les trois personnages qui ont écrit ces lettres sont de grands
bienfaiteurs du Saint-Siège. Ceux dont les lettres suivent sont aussi
des personnes distinguées qui, outre l'argent, ont offert au Saint-Siège
pour sa défense le sang des membres de leur famille .

17 mai 1885.

“ Hélas! nous ne sommes donc plus comptés au nombre des
enfants du Saint-Père. Ce qu'il y a de plus pénible, c'est que
toutes les intrigues dont nous sommes les victimes baillonnées se
pratiquent autour du Saint-Père, et presque avec le crédit de son
autorité! Qui pourra jamais mesurer le scandale que causent les
difficultés que nous traversons, et surtout les dénis de justice mul-
tipliés qu'ont à souffrir l'Evêque des Trois-Rivières et ses fidèles
diocésains!

“ Il y a certainement de quoi ébranler la foi chez un très grand
nombre et la faire périliter rapidement. Ah! qu'on ne nous parle
plus de recours à Rome: nous considérons ce recours comme par-
faitement illusoire. Je ne fais pas d'exagération; j'exprime mon
opinion et celle de tous les gens droits.